

Saison 2021/22

Assemblée Ligue Nationale (ALN)

Lieu :	Vidéoconférence Zoom
Date :	Samedi, 4 décembre 2021
Heure :	10h00 – 11h15
Présidence :	Michel Tschanz, co-président LN
Scrutateur :	Luca Anthonioz, collaborateur à l'office central STT
Voix :	112
Majorité absolue :	56 voix
Majorité 2/3 :	75 voix
Procès-verbal :	Luca Anthonioz, collaborateur à l'office central

1. Accueil

Michel Tschanz ouvre l'ALN à 10h00 et remercie tous les clubs présents ainsi que les membres du comité LN. Il remercie également la traductrice Monica Korba et Luca Anthonioz pour le procès-verbal.

Il rappelle également les informations principales pour le bon déroulement de cette vidéoconférence.

2. Appel / contrôle du scrutin

Le contrôle des présences est effectué.

D'après le contrôle des présences, les clubs suivants ne sont pas représentés : CTT Delémont, CTT Forward-Morges, TTC Kloten, CTT Lausanne, TTC Lenzburg, CTT Mandement, CTT Meyrin, TTC Romanshorn, TTC Schöftland, CTT Silver Star, TTC Thun, CTT UGS-Chenois et CTT Veyrier.

Les clubs suivants se font représenter comme suit : le CTT Vernier et le CTT Carouge par le CTT ZZ-Lancy, le CTT Cortaillod par le CTT La Chaux-de-Fonds, le TTC Ostermundigen par le TTC Heimberg, le TTC Döttingen par le TTC Bremgarten.

La répartition des voix est réglementée dans le règlement de la LN (art. 3.2).

Vérification des voix : total des voix : 112 ; majorité absolue : 56 ; majorité 2/3 : 75

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Conformément à l'art. 3.12 du règlement de la LN, les décisions de l'ALN du 27.06.2021 ont été remises à tous les clubs LN et au CC STT sous forme de procès-verbal et sont également disponibles sur le site internet de STT.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et des remerciements sont adressés à son auteur Luca Anthonioz.

5. Election d'un ou plusieurs membres au comité de LN

Michel Tschanz explique que les dernières élections ont eu lieu il y a 6 mois avec une séparation de la présidence entre Urs Schärer et lui-même. Tous les membres sont élus pour deux ans. Il demande encore si d'autres personnes seraient intéressées à rejoindre ce comité composé de sept personnes. Personne ne se manifeste.

6. Propositions règlement LN clubs / comité

Il n'y a aucune proposition à l'ordre du jour.

7. Approbation des dispositions complémentaires du RS 510 ss

Il n'y a aucune proposition à l'ordre du jour.

8. Approbation des directives LN

Le comité LN a reçu une proposition du ZZ-Lancy. Il s'agit d'une demande pour créer un article 2.11 dans les directives au sujet du calendrier pour les play-off et les play-out. La proposition consiste à disputer les demi-finales play-off et play-out sur un même weekend. La motivation de cette proposition est qu'il est toujours difficile de trouver des weekends libres et ce sera également plus intéressant pour les spectateurs qui ne devront réserver qu'un weekend. Le comité LN soutient cette proposition.

Le vote donne 63 oui, contre 25 non et 24 abstentions (Neuhausen pas encore présent lors du vote).

La proposition est donc approuvée.

Michel Tschanz reprend et parle du cahier des charges des Superfinales. C'est un point que le comité LN aimerait aborder durant cette assemblée. Cependant, ce point n'a pas été communiqué dans l'invitation. Par conséquent, il faut voter et obtenir une majorité des deux tiers des voix pour une entrée en matière (article 3.10 du règlement LN). Il explique encore que ce cahier des charges a été adapté le 18 novembre 2021, mais qu'il doit être validé par l'ALN. C'est pourquoi il aimerait voter l'entrée en matière.

Le vote donne 109 oui, contre 0 non et 3 abstentions.

L'entrée en matière est donc possible.

Michel explique qu'il ne s'agit pas vraiment d'une nouvelle version, mais plutôt d'une adaptation. Il y a peu de changements. Il précise encore que le comité LN va encore revoir ce document lors de ses prochaines séances et va tenir compte des conclusions des prochaines Superfinales à Schaffhouse.

Le vote donne 96 oui, contre 0 non et 16 abstentions.

Le cahier des charges en l'état au 18 novembre 2021 est accepté.

9. Point sur l'avancement groupe de travail « réforme institutionnelle » et vote consultatif

Michel Tschanz rappelle, comme il l'avait fait lors de la dernière ALN, qu'un groupe de travail a été approuvé avec l'objectif de professionnaliser la LNA et de réformer la structure actuelle. Un premier sondage par courriel a été fait auprès des clubs pour connaître les différences et besoins entre la LNA et les LNB/LNC. Les retours ont montré que les clubs LNA aimeraient faire le pas vers une ligue semi-professionnelle ou professionnelle et ils veulent un concept de la relève. Pour les clubs LNB, les retours

étaient très variés. Certains s'intéressent beaucoup à une semi-professionnalisation alors que d'autres pas du tout. Pour les clubs LNC, ils se concentrent plutôt sur le sport de masse.

Comme tout le monde le sait, il y a eu la pandémie de coronavirus. Ce nouveau comité LN composé de sept personnes a voulu profiter de cette période sans compétition pour s'investir dans cette réforme et pour œuvrer à la reprise des championnats. Ils ont également discuté du statut de la ligue nationale et des avantages et inconvénients de l'intégration de la LN dans STT. Pour ce thème, ils ont créé un nouvel atelier pour cerner les valeurs clés et les différentes stratégies et options possibles. Ils ont également eu des discussions sur la manière de gérer le championnat féminin. Les retours ont montré que les clubs LNA dames veulent se positionner comme ceux de la LNA messieurs.

Ils ont créé un règlement de jeu qui n'est pas encore définitif. Ce dernier prévoit que tous les clubs LNA dames et messieurs représentent deux chambres. Il y aurait une chambre pour les clubs LNA messieurs et une chambre pour les clubs LNA dames ainsi qu'un comité des deux chambres. Les ligues LNB et LNC repasseraient à l'organe STT. Les chambres LNA seraient elles autonomes avec leur propre bureau. Les promotions et la commercialisation seraient également sous la responsabilité de ce nouveau comité pour la LNA. Il y aurait aussi l'idée d'un nouveau système de jeu en jouant sur une seule table. Cela permettrait une meilleure transmission du live streaming et ce serait plus simple pour les spectateurs. De plus, il n'y a pas que les critères sportifs qui comptent. Les infrastructures, le concept de la relève ou encore les streaming doivent être bien préparés. La capacité des salles pour les spectateurs doit également être adapté aux besoins du tennis de table.

Pour la suite, l'idée est de faire maintenant un vote consultatif pour voir s'ils ont pris la bonne direction ou non. Ensuite, ils veulent établir un budget jusqu'à mi-janvier et adapter le règlement. Il faudra ensuite préparer la proposition pour faire un dernier atelier avec les clubs LNA en avril 2022 et passer au vote en mai 2022 sur l'adaptation du règlement. La mise en œuvre se ferait au plus tôt pour la saison 2023/24.

Le vote consultatif donne 93 oui, contre 12 non et 7 abstentions.

Michel remercie les clubs pour leur confiance et explique qu'il va encore contacter les clubs réticents pour voir ce qu'ils peuvent faire que ces clubs s'enthousiasment également pour l'avenir de la LNA.

10. Divers

Michel Tschanz passe la parole à Luca Anthonioz dans un premier temps, puis à Urs Schärner.

Démission

Luca explique qu'il y a trois points qui seront discutés par Urs dans les divers. Mais avant cela, il y a encore une information qu'il veut partager avec les clubs LN. Il explique qu'il a posé sa démission durant le mois de novembre et travaillera ainsi jusqu'à fin février pour STT et pour les ligues nationales. En ce qui concerne les raisons, il a senti le besoin de nouveaux défis. Aussi, depuis de nombreux mois, il n'avait plus l'occasion de se concentrer sur les tâches qu'il appréciait le plus, à savoir faire grandir la fédération dans les aspects marketing, communication et médias.

Il ajoute encore que ce nouveau comité composé de sept personnes fonctionne très bien. Les membres de ce comité sont très motivés et très engagés. Il a eu du plaisir à travailler avec eux et pense que la LN est entre de bonnes mains avec ce comité.

Urs Schärner remercie Luca pour le travail accompli pour la ligue nationale. Il propose également de le remercier lors de la prochaine ALN en mai ou à une autre date si cela ne devait pas convenir. Pour remplacer Luca, Michel, Urs et le DCC ont discuté de la situation. Ils ont préparé une annonce pour ce poste et sera publiée la semaine suivante, ainsi qu'un courriel à tous les clubs. Ce poste sera un poste indépendant en freelance à 20-30%, soit sous forme de mandat soit comme poste fixe. Ce poste sera ainsi séparé de la tâche de la communication, qui est l'autre tâche de Luca actuellement. L'objectif est de trouver une personne pour le début du mois de février, pour que la transition puisse se faire correctement.

David Hivert (comité LN) n'a pas participé à l'élaboration du cahier des charges concernant le poste, mais il aimerait insister sur un point majeur, à savoir le bilinguisme. Parmi les multiples tâches que Luca avait, il y avait celle délicate de faire en sorte que le comité LN se comprenne. Le comité LN fonctionne bien notamment grâce à cela. A l'écrit il est toujours possible de se débrouiller avec des programmes de traduction, mais à l'oral il faut une personne qui soit à l'aise avec les deux langues.

Urs remercie David et confirme que cela a été intégré dans le cahier des charges.

Recours LNA

Comme de nombreux clubs le savent, il y a actuellement un recours qui a été fait par le TTC Wil en LNA (matches Rio-Star Muttentz vs Wil et La Chaux-de-Fonds vs Wil forfaits contre Wil à cause d'un document anti-dopage manquant malgré les victoires sportives de Wil). Actuellement, il n'est pas possible de dire quand sera prise la décision. Cela peut dépendre du besoin ou non de nouvelles correspondances et des auditions. Cela peut donc prendre encore quelques semaines avant la décision finale. La Commission de recours est tout à fait consciente qu'une décision rapide est souhaitée pour que les clubs concernés puissent connaître leur nombre de points au classement. Issu de ce recours, il y a deux autres thèmes que le comité LN aimerait aborder.

Urs explique aux clubs LNA dames et messieurs que le comité LN a décidé de faire un contrôle des documents pour les clubs LNA. Le comité LN souhaite éviter d'avoir d'autres forfaits ou recours dû à des fautes administratives. Les clubs LNA recevront dans les prochains jours une demande de fournir ces documents pour que STT les ait en sa possession.

L'autre point qui résulte de ce recours est de savoir ce qu'il faut changer dans le système pour éviter à nouveau un tel cas. David Hivert a fait une proposition à ce titre, mais le comité LN n'a pas encore eu le temps d'en discuter.

David Hivert (comité LN) rappelle le procédé. Le responsable technique d'un club qui inscrit un joueur doit fournir les documents de ce joueur au responsable technique de l'association régionale. Ce dernier va valider l'autorisation de jouer. L'idée serait donc de rajouter ce document de la charte antidopage dans ce processus. Dans un deuxième temps, nous pourrions faire une amélioration sur click-tt pour que le responsable technique puisse télécharger les documents en version pdf directement sur click-tt. Ils vont travailler ces prochains temps pour voir la faisabilité de cette solution.

Urs précise encore qu'actuellement les clubs sont les seuls responsables. Le comité LN va essayer de limiter cela. A la place d'avoir une personne qui fait cette vérification, il y en aura deux. Le risque sera ainsi diminué.

Nicolai Matuschek (TTC Zürich-Affoltern) ne comprend pas comment c'est possible. Il aimerait également savoir quels documents le comité LN aimerait contrôler.

Urs explique qu'il y a eu un changement il y a quelques années. Aujourd'hui, c'est l'administrateur click-tt du club qui confirme que le club dispose de tous les documents nécessaires, documents qui peuvent être présentés à STT à tout moment. C'est cet aspect qu'ils veulent changer. Pour rappel, la charte antidopage est une condition de Swiss Olympic. En ce qui concerne les contrôles, le comité LN aimerait contrôler uniquement les documents qu'ils n'ont pas pu voir chez STT. Ceux qui ont été déjà transmis ne seront pas une nouvelle fois contrôlés.

Réforme LNB/LNC

Patrick Traber (comité LN) rappelle que la saison prochaine il y aura une modification majeure dans les championnats LNB dames et LNB/LNC messieurs. Le premier tour se fera sur critère géographique. A la fin du premier tour, les quatre premières équipes chez les messieurs et les trois premières équipes chez les dames passeront dans un nouveau groupe pour la promotion. Les quatre dernières équipes chez les messieurs et les trois dernières équipes chez les dames passeront dans un nouveau groupe pour la relégation. Cette modification a été acceptée lors de la dernière ALN.

Autres points

Karin Rabara (TTC Neuhausen) dit qu'ils ont trouvé une belle solution pour les Superfinales LNA du 28 mai 2022. Ils ont obtenu la salle de la BBC Arena à Schaffhouse. Il s'agit de la salle où évolue le club de handball. L'infrastructure se prête parfaitement pour la compétition des Superfinales et ils se réjouissent de cet événement.

Nicolai Matuschek (TTC Zürich-Affoltern) demande comment cela se passe pour les relégations dans les groupes LNC pour la saison actuelle. Les deux dernières équipes de chaque groupe seront reléguées ainsi que la moins bonne équipe à la sixième position. Quel critère sera évalué pour désigner la moins bonne équipe ? Ou bien est-ce qu'il y aura des matchs décisifs ?

Luca explique que c'est le coefficient du nombre de points gagnés par matchs joués qui sera décisif. L'équipe terminant 6^{ème} avec le moins bon coefficient sera reléguée en première ligue.

11. Date de la prochaine ALN

La prochaine ALN aura lieu le 28 mai 2022, le même jour que les Superfinales LNA à Schaffhouse, si possible en présentiel.

Michel Tschanz remercie tous les membres du comité LN et Luca qui depuis désormais bien longtemps ont tous eu un grand engagement et ont fait de leur mieux, malgré des conditions pénibles par moment. Il clôt la séance à 11h15.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis

Collaborateur à l'office central



Luca Anthonioz

Va à :

Clubs LN

Comité central STT

Présidents CT AR

CSR STT